

Lettre de la Vie associative AUBAGNE

N° 50 sept 2011

Sommaire



AGENDA

SEPTEMBRE
Vendredi 9 : Trophées sportifs
Samedi 10 : Fête des associations

Conseil Local de la Vie Associative

- Maison de la Vie Associative, allée Robert Govi, Les Défensions 13400 Aubagne
- Tél. 04 42 18 17 75
  Fax 04 42 18 17 40
- vieassociative@mairie-aubagne.com

- Directeur de publication : Jean-Jacques Maly
- Imprimerie SEILPCA

www.aubagne.fr



Dessin : Lorain

Rentré, depuis peu ou depuis déjà un bon bout de temps, peut-être pas rentré du tout parce que pas parti, puisque vous lisez ces lignes, on vous l'annonce : elle est arrivée ! LA RENTREE.

Il faut rentrer ? Alors rentrons mais, « EN FÊTE ». C'est ce que nous vous invitons ardemment à faire le 10 septembre pour notre bisannuelle « Fête des associations » navire amiral de « Rentrez en Fête ».

Début du trimestre en fanfare, danse et musique, avec des surprises intercontinentales ! Fin du trimestre toujours dans la bonne humeur mais plus studieuse. La « Journée du Bénévolat » revient le 9 décembre avec un invité de marque (voir en page 5 le détail du programme). Entre-temps, l'activité du CLVA et les investissements en énergie de nos associations ne faibliront pas.

Pour exemple le minutieux et complexe travail de redistribution des locaux dû à la mutation de la salle des fêtes. Des solutions ont été trouvées. Nos manifestations auront lieu ! Autre exemple : initialisée par les travaux de « l'atelier locaux » du CLVA, l'affectation pérenne de surfaces à la caserne des pompiers. Elles seront destinées, après travaux, aux associations d'entraide et de solidarité.

Nous voilà donc prêts à repartir la volonté et l'envie en étendard ! Rejoignez-nous le 26 novembre pour notre traditionnelle AG des responsables associatifs ! On a besoin de vous pour que perdure cet exceptionnel esprit associatif qui anime, ici, nos projets communs.

Pour le Clva
Claude Carbonnell

Gros plan sur la galaxie danse à Aubagne



Cours de salsa en public pour la Fête de la musique.

***«Charme de la danse qui pénètre les oreilles et les yeux par la fusion du corps, de l'âme et de l'esprit».* Cette année Aubagne est à l'heure du monde : une bonne occasion pour mettre en valeur la diversité et la richesse des différentes cultures de tous les styles et de tous les pays.**

Le 21 juin dernier, lors de l'édition 2011 de la Fête de la musique, la danse a occupé une place de choix. Un bon nombre d'associations, d'écoles et de compagnies y ont participé nous démontrant ainsi leur vitalité et leur créativité. Au travers du cœur de la ville, une promenade déambulatoire, farandole orchestrée par Miguel Nosibor, a su fédérer et «embarquer» les aubagnais !

L'art chorégraphique, à travers les âges et les époques, reflète toujours son temps. La danse est en plein essor et Aubagne n'échappe pas à cet engouement.

Du secteur public (Conservatoire d'Aubagne) au secteur privé et aux associations, en passant par les maisons de quartier qui accueillent elles-mêmes des associations de danse, toutes les formes d'expression artistique trouvent leur place. Que d'écart effectivement entre chaque forme identifiée ! Des danses enseignées aux danses d'animation et de loisir en passant par les danses de rues, l'éventail est large !

Tous styles confondus, 3000 participants, environ, pros, semi-pros ou simplement amateurs pratiquent une danse. Au total : une trentaine d'associations dynamiques et performantes offrent tous les choix. Quelles que soient les formules ou les tarifs proposés, toutes ont su attirer leurs adhérents ou leurs participants. Enfants, adultes, toutes générations confondues y trouvent leur plaisir ! Il faut dire que, depuis plusieurs années, la qualité des formations s'est considérablement améliorée et les intervenants sont de plus en plus qualifiés.

N'oublions pas que le tissu associatif joue un rôle déterminant dans ce développement : écoles de danse classique ou contemporaine, danses ethniques et folkloriques, danses de salon et compagnies imaginatives et créatives. Coup de projecteur sur deux associations particulièrement dynamiques qui participent au rayonnement de notre ville.

Pourquoi cet attrait particulier vers l'art chorégraphique ? La Danse est un phénomène de société, un facteur d'épanouissement personnel et d'intégration sociale ou physique. Sans doute, certains sont attirés par le phénomène d'appartenance à un groupe. On se regroupe par génération, par mouvance. C'est un mode d'expression tourné vers l'autre, une prise de conscience de son propre corps. Dans une société où la performance physique est à l'honneur, la danse est un bon équilibre entre santé du corps et santé de l'âme.

Sans aucun doute, l'univers de la danse a un bel avenir à Aubagne ! Les associations concernées s'impliquent dans tous les événements festifs ou caritatifs: Téléthon, galas de solidarité, fêtes de quartiers, carnavals, etc. La liste est longue ! Un objectif commun les anime tous : montrer et partager leurs spectacles avec le public aubagnais. Encore un peu de patience… dans quelques mois, la nouvelle Salle des fêtes, bientôt en construction, verra le jour apportant ainsi la réponse tant attendue au plus grand nombre de ces aficionados épris de danse !

Pour le Clva Christiane Boniffacy





La Compagnie «Ici ça danse» est née d'un projet du chorégraphe Thierry Thieu Hiang, à Aubagne, en 2008.



La Compagnie «En Phase» a maintenant une renomée nationale. Son créateur, Miguel Nosibor poursuit cependant son action avec les jeunes d'Aubagne.

Forum mondial octobre

Du 8 au 15 octobre prochain la Ville, en partenariat avec «Le Monde Diplomatique», vous invite au «Forum Mondial d'Aubagne». Activement préparé par des citoyens, des associations, des agents des services publics communal et communautaire, et des élus, ce Forum sera l'occasion de débattre avec de nombreuses personnalités comme Gisèle Halimi, Riccardo Petrella et bien d'autres, sur les Médias, le Féminisme, l'Eau, les Révoltes Arabes, le Nucléaire, etc.

Programme sur : **www.mondissimo.fr**

Subventions

Voici revenue la saison des demandes de subventions… Les dossiers du Conseil général sont déjà téléchargeables sur leur site et ceux de la Ville d'Aubagne seront disponibles à la Maison de la Vie associative, début octobre. Formations, rencontres, ateliers, de nombreux outils sont mis en place à la MVA pour vous accompagner dans cette tâche redoutée. Il vous suffit de vous en saisir…

Ancienne caserne des pompiers

Ces locaux seront dévolus à la solidarité. Ils accueilleront trois associations caritatives (Secours Catholique, Secours Populaire, Resto du Cœur) et la Maison du partage. Les services techniques de la Ville ont travaillé avec les futurs utilisateurs le programme de cette réhabilitation pour répondre à leurs besoins actuels et futurs, mettre en commun leurs moyens et compétences, bref en faire un projet collectif.

Pôle artistique et culturel

Le pôle artistique et culturel se profile…D'abord pressenti à l'ancienne école Lakanal ce projet va s'ancrer sur le quartier Palissy. Pénitents, MJC, Médiathèque, Distillerie et un nouveau lieu à inventer dans les locaux de la société Luna, c'est un nouveau territoire culturel que les associations sont appelées à investir.

questions réponses



Droit de vote

Les adhérents n'ayant pas renouvelé leur cotisation pour l'année à venir ou ceux qui viennent juste d'adhérer ont-ils droit de vote à l'AG ?

Seuls vos statuts peuvent apporter une réponse à cette question. En effet, la loi de juillet 1901 ne fait aucune référence à ce qui définit la qualité de membre d'une association, ni même à une assemblée générale. Le décret du 6 août n'en parle que pour les associations reconnues d'utilité publique. Si vous n'avez rien de prévu, reportez-vous aux procédures adoptées pendant les précédentes assemblées générales, en les considérant comme des « jurisprudences ». Et portez cette question à l'ordre du jour, en proposant une résolution, soit de modification des statuts, soit de création ou de modification du règlement intérieur. Il paraîtrait cependant quelque peu étrange d'exclure les adhérents de l'année écoulée qui n'ont pas (encore ?) renouvelé leur adhésion, dans la mesure où l'assemblée générale approuve (ou non) les rapports financiers et d'activité concernant une période durant laquelle ils étaient membres à part entière. Quant aux nouveaux adhérents, à vous de voir quel accueil vous voulez leur réserver mais leur interdire de voter n'est peut-être pas la meilleure entrée en matière si vous souhaitez les impliquer dans la vie de l'association.

Auto-entrepreneur

Auto-entrepreneur, puis-je réaliser des services sous le nom de l'association dont je suis le président ?

Deux situations peuvent se présenter : soit vous facturez des prestations à l'association, soit l'association facture elle-même les prestations que vous effectuez. Dans le premier cas, le statut associatif ne l'empêche pas mais ce sera une gestion intéressée, et l'association sera soumise aux impôts commerciaux comme une entreprise. Dans le second cas, soit vous faites du bénévolat au bénéfice de l'association, soit elle vous rémunère. L'instruction fiscale n° 4 H-5-06 du 18 décembre 2006 confirme la possibilité pour les associations de rémunérer un dirigeant à hauteur des ¾ du SMIC. Il faut cependant que les statuts en prévoient explicitement la possibilité. Cette même instruction précise que la gestion d'un organisme n'est pas désintéressée si celui-ci a pour but exclusif ou principal de fournir des débouchés à une entreprise ou d'exercer une activité complémentaire de celle d'un organisme du secteur lucratif dans laquelle un dirigeant de l'organisme aurait, directement ou indirectement, des intérêts.

Subvention

Une association est-elle dans l'obligation de restituer une subvention non utilisée ?

Une instruction du ministère de l'Economie et des Finances publiée le 5 septembre 1988 explique que toute somme versée par l'Etat à titre de subvention qui, à l'expiration d'un délai de 12 mois ou le cas échéant des délais fixés par la connectivité, n'aura pas reçu l'utilisation en vue de laquelle elle a été allouée, doit être reversée au Trésor Public. Cette obligation vise les subventions affectées à un objet précis ou lorsque qu'une disposition spécifique a été prévue dans ce sens dans le contrat d'attribution de la subvention. Elle s'applique également aux subventions des collectivités territoriales et européennes, encore une fois, seulement dans le cas où aucune disposition contraire n'est prévue dans le contrat d'attribution.

Nous remercions le mensuel **"Associations Mode d'Emploi"** BP 215, 38506 Voiron Cedex, de nous autoriser à reprendre des éléments de son contenu.

Du côté du Conseil local

Journée du bénévolat

Une journée d'échanges et de réflexions sur le bénévolat se déroulera le 9 décembre 2011 après-midi et soirée. Pour cette 3ème édition le Conseil local a choisi le thème : **Bénévolat, pour quelle société ?**
L'objectif de cette rencontre est identique aux éditions précédentes : ouvrir et renforcer le dialogue entre bénévoles et citoyens, permettre une analyse collective de l'apport du bénévolat au sein de la société, des transformations qu'il suscite et des rapports humains et de l'engagement qu'il produit. Trois tables rondes débattront des thèmes suivants :
- bénévolat et rapports humains ;
- bénévolat et militantisme ;
- bénévolat et transformation sociale.

Puis en début de soirée, un éclairage national sera donné par le docteur Olivier Bernard, président de l'ONG Médecins du Monde depuis le 16 mai 2009.

Cafés Assos

Afin de construire cette journée, la commission bénévolat du CLVA a mis en place des cafés-assos qui ont pour but de travailler et d'approfondir les échanges qui se sont déroulés lors des journées bénévolat de 2009 et 2010. Ce travail est mis en perspective de la journée 2011.
En juin, un premier café-assos s'est déroulé. Dans une ambiance très sympathique, une quinzaine d'associations a discuté à bâtons rompus sur le thème du bénévolat et des rapports humains ainsi que sur les différentes techniques d'animation qui pourraient être utilisées. Ces échanges viendront nourrir et construire la première table ronde du 9 décembre.
En septembre, rendez-vous pour un second café-assos qui échangera sur : bénévolat et militantisme. Ne manquez pas ce rendez-vous qui est un moment enrichissant et très agréable.

Du côté de la Maison de la Vie Associative

Très prochainement, vous trouverez le **nouveau programme de formation consacré aux financements publics et privés des associations** sur le site aubagne.fr et à la MVA.
Des rencontres avec les différents financeurs, des ateliers d'aide aux montages des dossiers de demande de subvention, des infos-débats, des formations seront organisées afin de vous soutenir dans vos démarches.

Toujours pour vous accompagner, la **prochaine permanence Infos/conseils** est organisée le 27 septembre après-midi. Vous y trouverez réponses et conseils dans les domaines suivants : comptable, emploi, bancaire, juridique, assurance, prud'homal, Urssaf. Vous pouvez d'ores et déjà prendre rendez-vous.
Rens. au 04 42 18 17 75

Locaux mis à disposition des associations

Notre historique salle des fêtes n'est plus… Un nouvel équipement va sortir de terre, mais sa livraison n'est pas prévue avant fin 2012.
Les services concernés, le Conseil local se sont mis au travail pour trouver des solutions alternatives et permettre aux associations d'organiser leurs traditionnelles manifestations.
Des créneaux ont été dégagés à l'espace Bras d'Or, de nouvelles salles, de plus petite jauge, ont été investies et ainsi, pratiquement toutes les demandes ont pu être satisfaites pour ce dernier trimestre 2011.
Il est à noter que cette démarche s'est faite dans la plus grande transparence et que les associations concernées, autour de la table, ont fait preuve de responsabilité et d'un grand sens de l'intérêt général.
Et maintenant, cap sur 2012… Nous vous invitons, si vous ne l'avez déjà fait, à nous communiquer au plus tôt, vos projets de manifestation.

AG des responsables associatifs

Réservez d'ores et déjà votre matinée du samedi 26 novembre. La Maison de la Vie associative vous attend ce jour-là pour la riche et agréable assemblée générale des responsables associatifs : se retourner sur le chemin parcouru, identifier les freins et les atouts, définir une feuille de route pour l'étape suivante, autant de moments que le Conseil local nous prépare avec sa compétence et son enthousiasme habituel !



L'OUSTAU DES SENS

Objet : sensibiliser ses membres aux techniques de la dégustation, au sens large, en incitant chacun à développer ses sens, notamment l'odorat et le goût. **Siège social** : 445, chemin de la Louve, 13400 Aubagne.

COLLECTIF ASSOCIATIONS HUVEAUNE

Objet : promouvoir par tous moyens une gestion concertée du bassin versant de l'Huveaune, la préservation et l'amélioration du patrimoine naturel et culturel de l'Huveaune et de son bassin versant. **Siège social :** 10, lotissement la Comtesse, 13400 Aubagne.

COLLECTIF ANTI-TRAMWAY D'AUBAGNE (CATA)

Objet : défendre la position et les intérêts des habitants de l'Agglo (agglomération du pays d'Aubagne et de l'Etoile) défavorables au projet du tramway d'Aubagne, ainsi que ceux dont l'activité professionnelle comporte un risque face à cette réalisation. **Siège social :** 31, avenue des Goums, 13400 Aubagne.

ASSOCIATION LES RIVERAINS DU QUARTIER DE L'AUMÔNE

Objet : servir le bien-être et l'intérêt collectif des habitants et commerçants du quartier de l'aumône ; préserver, sauvegarder et améliorer le caractère résidentiel, culturel, artisanal et commercial de l'ensemble que constitue le quartier de l'aumône. **Siège social :** camp Major, 2435 CD2, quartier de l'Aumône, 13400 Aubagne.

AINA MADAGASCAR REGION PACA FRANCE

Objet : échanges et solidarité avec des associations malgaches, en particulier, Aina Madagascar ; développer le commerce équitable; contribuer au développement de l'activité de tourisme; favoriser les rencontres culturelles entre les français et les malgaches ; contribuer à l'éducation à Madagascar, à des projets de développement solidaire. **Siège social :** 7 bis, rue Martinot, 13400 Aubagne.

AU GOÛT DU JOUR

Objet : partager les différents goûts culinaires d'ici et d'ailleurs, la cuisine bio d'un potager bio, contribuer au développement des activités création d'atelier de jardinage, entretien des espaces verts, d'initiations aux dessins graff, peinture dans le domaine de l'éducation populaire et de la jeunesse, faciliter l'accès à l'enfant où à l'adolescent à un enseignement intégrant la dimension intergénérationnelle ; partager et enseigner par des jeunes majeurs et personnes retraités. **Siège social :** 42 HLM le Général, avenue de Verdun, 13400 Aubagne.

SPORTING CLUB BEAUDINARD

Objet : pratique, organisation et éducation d'activités physiques et sportives ou culturelles ; contribuer au développement du "sport pour tous" et à la formation de citoyens actifs et responsables dans une société démocratique. **Siège social :** Cercle du Progrès de Beaudinard, route de Beaudinard, 13400 Aubagne.

NATATION AUBAGNE SPORT ADAPTÉ 13 (N.A.S.A. 13)

Objet : promouvoir en activité principale la pratique de la natation au profit de personnes adultes en situation de handicap mental ou psychique ; permettre à ses membres grâce au sport pratiqué dans un cadre officiel et reconnu, une mise en mouvement de leurs aptitudes physiques, mentales et sociales et donc de leur ouvrir de plus larges perspectives d'intégration sociale ; favoriser l'expérience de l'initiative et de la responsabilité, de la citoyenneté en invitant ses membres à prendre une part active au fonctionnement de l'association sportive. **Siège social :** 5, bd Victor, Saint-Mitre, 13400 Aubagne.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE GUSTAVE EIFFEL

Objet : aider, informer, représenter auprès de l'établissement scolaire, du corps enseignant, des autorités académiques, du rectorat, des collectivités locales, des pouvoirs publics et tous autres organismes ayant un lien avec le lycée, les parents, pour ce qui concerne la vie scolaire de leurs enfants, en les informant sur le fonctionnement et l'évolution du système éducatif et en leur proposant des services liés à la scolarité. **Siège social :** Maison de la Vie Associative-les Défensions, 140, allée Robert Govi, 13400 Aubagne.

ÉCOLE DE FOOTBALL MD AUBAGNE

Objet : promouvoir la formation du football, notamment la formation des gardiens de but et des attaquants. **Siège social :** Maison des Sports-Imm le Galoubet, 13 bis, avenue Joseph Fallen, 13400 Aubagne.

GROUPEMENT DES CIQ D'AUBAGNE-NORD

Objet : regrouper les CIQ sur le territoire de la commune d'Aubagne-Nord dans la défense et la promotion de plusieurs quartiers et de leurs habitants, et plus spécifiquement, la défense du cadre de vie et des intérêts généraux des habitants des quartiers, la défense et le maintien des sites et de la qualité de vie, le respect d'un urbanisme à visage humain, la représentation et la défense des intérêts généraux patrimoniaux ou moraux de leurs habitants, et ce par tous les moyens légaux y compris judiciaires. **Siège social :** 1430, chemin de la Carreirade d'Allauch, 13400 Aubagne.

LA PETITE VOIX

Objet : développer et promouvoir la culture sous forme de stages, d'ateliers, de cours, de spectacles vivants ou de tout autre type de manifestations. **Siège social :** lotissement Sainte-Nicole, 7 bis, avenue Sainte-Nicole, 13400 Aubagne.

DARLING

Objet : favoriser la création, la production et le développement de projets artistiques et culturels, notamment dans les domaines de la musique, du théâtre, du spectacle vivant. **Siège social :** maison de la vie associative, les Défensions, 140, allée Robert Govi, 13400 Aubagne.

AVALON

Objet : organiser des réunions et des sorties pour adhérents et sympathisants intéressés par les jeux de rôle chevaleresques. **Siège social :** le parc de Perussonne, 30, avenue de l'Amitié, 13400 Aubagne.

ASSOCIATION MUSICALE GARLABANDA

Objet : développer une animation musicale de rue sur la région : offrir la possibilité aux musiciens des écoles de musique et autres conservatoires de pratiquer une musique festive. **Siège social :** 170, chemin des Ravau, 13400 Aubagne.

UN JOUR, LA VIE

Objet : promouvoir et favoriser les initiatives socioculturelles et sportives à but humanitaire et sportif ; proposer des sorties culturelles et des rencontres conviviales ; proposer un accueil, une écoute. **Siège social :** maison des sports le Galoubet, avenue Joseph Fallen, 13400 Aubagne.

La recette des îles

Poisson cru façon polynésienne

de l'association Tauturu fetii

Avant de pouvoir déguster ce plat venu de Tahiti à l'espace Cuisine du monde de la Fête des associations en voici le secret :

Pour 6 personnes :
500 grammes de thon ou bonite ou perche du Nil
1 kg de citrons
2 boîtes de lait de coco
Cébettes (facultatif)
Sel
Salade composée

Couper le poisson en petits dés et le mettre dans un saladier avec de l'eau salée pendant 20 minutes. Pendant ce temps, confectionner une salade composée selon votre goût : tomates, concombres, poivrons, etc. Bien rincer et égoutter le poisson, le replacer dans un saladier avec le jus des citrons pressés. Vous pouvez y ajouter des cébettes émincées (facultatif). Mettre au frigo pendant une heure. Egoutter le poisson, ajouter alors le lait de coco et la salade composée. Remettre au frigo avant de servir. A manger très frais. Bon appétit !



N° 50 septembre 2011

Prochain n° de la Lettre : novembre 2011. Adressez-nous vos informations **avant le 15 octobre.**